

Changements linguistiques

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L7SF01P
- > En savoir plus : Information à venir

Présentation

Les langues romanes constituent un champ d'observation privilégié pour l'étude du changement linguistique, en tant que celui-ci peut être documenté sur une longue période, à partir de corpus écrits attestés (depuis le IX^e s. pour le français) que l'on peut mettre en relation avec les formes écrites du latin dont ces langues ont émergé. Elles offrent la possibilité de penser l'articulation entre les mécanismes généraux, sinon universels, de la variation diachronique et la contingence de l'histoire de chaque langue.

Le cours présentera tout d'abord les différents cadres théoriques qui permettent de rendre compte de l'évolution des langues - grammaticalisation, pragmatization, et, plus récemment, constructionnalisation -, en situant ces notions dans l'histoire des théories linguistiques. Les faits de langue considérés concerneront essentiellement le français (une perspective d'ouverture vers d'autres langues romanes sera proposée dans certains cas).

Il s'attachera, dans un deuxième temps, à l'étude de la normalisation du français entre les 14^e et 17^e siècles, en s'attachant à montrer l'impact des genres textuels et du

rapport oral/écrit, dans une période où s'accroît l'écart entre le système du français et celui des autres langues romanes.

Objectifs

L'objectif du cours consiste à montrer les mécanismes en jeu dans le changement linguistique en général, en relation avec la structure de la langue et les mécanismes cognitifs. Il vise également à faire acquérir des connaissances précises sur l'évolution de la langue (graphie, morphologie, syntaxe) dans son rapport aux pratiques sociales / discursives et à l'évolution des rapports oral/écrit.

Évaluation

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation continue (au moins 2 notes, partiel compris) : un DM (commentaire d'un texte français des 14^e – 17^e s.) et un contrôle sur table (questions de cours)

ou

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :
- Régime dérogatoire session 1 : une épreuve en temps limité (2h) – questions de cours/commentaire d'un texte
- Session 2 dite de rattrapage : une épreuve en temps limité (2h) – questions de cours/commentaire d'un texte

M3C en session unique

- Régime standard intégral – avec évaluation continue (au moins 2 notes) - ! cette formule ne prévoit pas d'épreuve en session 2 mais une 2^{ème} chance organisée sur la période du semestre :

Q est-ce le régime DEROG est compatible ?

Pré-requis nécessaires

Fondamentaux en phonétique (lien phonie -graphie),
morphologie, syntaxe.

Compétences visées

- Savoir expliquer les mécanismes en jeu dans le changement linguistique
- Savoir mettre en relation les changements internes et les facteurs externes à la langue
- Savoir appliquer les concepts théoriques à des données linguistiques représentatives des différentes phases de la diachronie du français
- Comprendre les spécificités de l'évolution de la langue française par rapport aux autres langues romanes

Bibliographie

- Catach, N. 1978, *L'orthographe*, Paris, PUF, Que sais-je?
- Cerquiglini, B. 2004, *La genèse de l'orthographe française (XIIe -XVIIe siècles)*, Paris, Champion
- Marchello-Nizia, C. 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Louvain, Duculot
- Marchello-Nizia, C. 1997, *L'évolution du français*, Paris, Armand Colin

Contact(s)

> **Sabine Lemhajeb-lehmann**
slehajeb-lehmann@parisnanterre.fr